

Province de Québec,
MRC de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 16 décembre 2020, à huis clos, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents, M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine, Robert Émond et Stéphane Mélançon, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire. La directrice générale et secrétaire-trésorière Sylvie Letendre est également présente.

Il est mentionné et constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

Ouverture de la séance

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant que cet état d'urgence a été prolongé par des périodes additionnelles de dix jours;

Considérant l'arrêté 2020-04 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance;

Il est proposé par Michel Blanchard et résolu que ce Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

Adopté à l'unanimité.

2020-12-232

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

M. le Maire procède à la présentation du budget 2021.

Il mentionne qu'une présentation en lien avec le budget 2021 sera incluse au site internet de la Municipalité et que le budget sera publié dans l'édition hivernale du journal municipal.

REVENUS

Taxes :

Taxe foncière générale	306 525 \$	
Taxe foncière générale (taux agricole)	964 701 \$	
Taxes foncières spéciales pour le service de la dette	150 135 \$	
Taxe foncière spéciale pour réserve financière (voirie)	150 000 \$	
Taxe foncière spéciale pour le traitement des eaux usées (opération)	5 681 \$	
Taxe foncière spéciale pour réserve financière (eaux usées)	1 946 \$	
Tarifification pour l'eau	87 450 \$	
Tarifification pour les matières résiduelles (ordures)	50 603 \$	
Tarifification pour le traitement des eaux usées (service de la dette)	95 987 \$	
Tarifification pour réserve financière (eaux usées)	4 054 \$	
Tarifification pour le traitement des eaux usées (opération)	<u>39 541 \$</u>	1 856 623 \$

Paiement tenant lieu de taxes :

Immeuble de l'école primaire	<u>6 500 \$</u>	6 500 \$
------------------------------	-----------------	----------

Transferts :

Programme d'infrastructures (assainissement eaux usées)	174 209 \$	
Dotations spéciales de fonctionnement (Partenariat 2020-2024)	7 128 \$	
Voirie – compensation pour entretien	231 137 \$	
TECQ 2019-2023	<u>324 930 \$</u>	737 404 \$

Services rendus :

Administration générale	500 \$	
Hygiène du milieu – réseau de distribution de l'eau	10 000 \$	
Aménagement et urbanisme	69 762 \$	
Santé et bien-être	9 000 \$	
Loisirs et culture	<u>25 116 \$</u>	114 378 \$

Imposition de droits :

Licences et permis	2 000 \$	
Droits de mutation immobilière	<u>7 500 \$</u>	9 500 \$

Amendes et pénalités :

	<u>3 000 \$</u>	3 000 \$
--	-----------------	----------

Intérêts :

	<u>5 000 \$</u>	5 000 \$
--	-----------------	----------

Autres revenus :

	<u>40 915 \$</u>	40 915 \$
--	------------------	-----------

TOTAL DES REVENUS :

2 773 320 \$

CHARGES

Administration générale :

Conseil municipal	59 768 \$	
Application de la loi	250 \$	
Gestion financière et administrative	362 660 \$	
Greffe	9 335 \$	
Évaluation	18 686 \$	
Autres	124 326 \$	
Amortissement	<u>13 136 \$</u>	588 161 \$

Sécurité publique :

Contribution SQ	134 896 \$	
Protection contre les incendies	131 960 \$	
Sécurité civile	4 150 \$	
Autres	2 385 \$	
Amortissement	<u>14 724 \$</u>	288 115 \$

<u>Transport :</u>		
Voirie municipale	327 911 \$	
Enlèvement de la neige	159 798 \$	
Éclairage des rues	9 600 \$	
Circulation et stationnement	3 500 \$	
Autres (transport adapté et collectif rural)	5 122 \$	
Amortissement	<u>138 835 \$</u>	644 666 \$
 <u>Hygiène du milieu :</u>		
Purification et traitement de l'eau potable	143 787 \$	
Réseaux de distribution de l'eau potable	29 863 \$	
Réseau d'égout	45 230 \$	
Collecte, transport, élimination des déchets et écocentre régional	51 731 \$	
Amortissement	<u>184 683 \$</u>	455 294 \$
 <u>Santé et Bien-Être :</u>		
Logement social (OH Pierre-De Saurel)	2 000 \$	
Installation Le Cheval Marin	2 565 \$	
Amortissement	<u>8 179 \$</u>	12 744 \$
 <u>Aménagement, Urbanisme et Développement :</u>		
Aménagement, urbanisme et zonage	83 470 \$	
Promotion et développement économique	<u>16 219 \$</u>	99 689 \$
 <u>Loisirs et culture :</u>		
Activités récréatives	175 165 \$	
Bibliothèque	9 900 \$	
Amortissement	<u>46 036 \$</u>	231 101 \$
 <u>Frais de financement :</u>	 <u>73 998 \$</u>	 73 998 \$
 Sous-total des charges :		 <u>2 393 768 \$</u>
 <u>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</u>		
Immobilisations	684 430 \$	
Remboursement de la dette à long terme	352 880 \$	
Remboursement du fonds de roulement	19 500 \$	
Affectation – réserve voirie	(150 000 \$)	
Affectation de surplus accumulé	<u>(121 665 \$)</u>	785 145 \$
 TOTAL DES CHARGES ET DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES :		 3 178 913 \$
Moins amortissement		405 593 \$
 TOTAL SANS AMORTISSEMENT :		 <u>2 773 320 \$</u>

Adoption du budget 2021

2020-12-233

Conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations et la période de questions de cette séance portent exclusivement sur le budget;

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-David adopte le budget présenté pour l'année 2021, lequel totalise des revenus de 2 773 320 \$ et des charges et autres activités financières sans amortissement de 2 773 320 \$ et de 3 178 913 \$ avec amortissement.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Résolution relative au programme des dépenses en immobilisations

Attendu que selon l'article 953.1 du Code municipal, la municipalité doit adopter un programme des immobilisations pour trois exercices subséquents ;

Attendu que ce programme doit identifier les dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 :

2021 : Travaux de voirie

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec et réserve financière pour voirie
Coût : 500 000 \$

Installation d'un système de gicleurs automatiques au Centre récréatif

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec ou autre programme d'aide financière
Coût : 125 000 \$

Acquisition d'un camion pour le Service des travaux publics

Fonds de roulement de la municipalité
Coût : 45 000 \$

Acquisition d'un tracteur pour le Service des travaux publics

Fonds général de la municipalité
Coût : 49 500 \$

2022 Travaux de voirie

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec et réserve financière pour voirie
Coût : 200 000 \$

Ajout d'un équipement de réfrigération au Centre récréatif

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec ou autre programme d'aide financière et Fonds général de la municipalité
Coût : 100 000 \$

2023 Travaux de voirie

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec et réserve financière pour voirie
Coût : 200 000 \$

Acquisition d'un camion pour le Service de sécurité incendie

Règlement d'emprunt imposant une taxe sur l'ensemble des immeubles imposables de la municipalité
Coût : 300 000 \$

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

M. le Maire mentionne que le Programme triennal d'immobilisations sera inclus au site internet de la Municipalité et qu'il sera publié dans l'édition hivernal du journal municipal.

Il souligne également que le Conseil municipal n'a pas reçu de questions portant sur le budget suite à la publication de l'avis public émis le 2 décembre en lien avec la présente séance.

2020-12-235

Levée de la séance

Il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Gilles Hébert, que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27-1).

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière